

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

SESSION HIVER 2026

POL 4711-20

THÉORIE DES ORGANISATIONS ET ADMINISTRATION PUBLIQUE

MARDI DE 18 H À 21 H

ENSEIGNANTE : SYLVIE GOUPIL

LOCAL DES CHARGÉES, CHARGÉS DE COURS : R3515

Disponibilité : Mardi avant le cours ou Mercredi entre 13 h et 15 h

Courriel : [goupil.sylvie@uqam.ca](mailto:goupil.sylvie@uqam.ca)

---

## DESCRIPTIF

Les grands courants de la théorie des organisations et leur influence en administration publique. Initiation aux principaux concepts de l'analyse organisationnelle. Analyse des principes qui guident la mise en place des structures, le fonctionnement et les actions dans le secteur public.

## CONTENU ET OBJECTIFS DU COURS

On recense une panoplie d'approches théoriques s'intéressant aux organisations, dont une bonne partie sont issues de courants de pensée qui n'ont pas été spécifiquement élaborés pour étudier les organisations, mais qui sont susceptibles d'apporter un éclairage particulier sur l'objet.

Considérant l'ampleur du « catalogue théorique » et puisque ce cours porte sur la théorie des organisations **et l'administration publique**, un choix de contenu s'avérait nécessaire. Outre des éléments théoriques de base, notamment en ce qui concerne les théories dites fondatrices ou classiques, deux critères ont servi afin de cibler différents courants. D'une part, représenter une certaine diversité, en s'intéressant notamment au pouvoir des acteurs, aux configurations structurelles et à des courants contemporains, par exemple, le constructivisme. D'autre part, porter une attention particulière à l'organisation de l'administration publique, notamment en ce qui a trait à la théorie de la bureaucratie.

Dans le cadre de ce cours, nous poursuivrons les objectifs suivants :

- 1- Apprendre à identifier les différents modes selon lesquels on peut classifier et analyser les théories des organisations;
- 2- S'initier aux théories fondatrices et marquantes en analyse des organisations, tout en présentant quelques courants contemporains;

- 3- Situer la spécificité, s'il en est une, de l'administration publique au regard de la théorie des organisations;
- 4- Faire état des réformes introduites dans la gestion publique à la fin du XX<sup>e</sup> siècle et depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle et de leur incidence sur les structures et le fonctionnement de l'administration publique.

## **MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT**

Le cours est d'abord composé de présentations magistrales de la part de l'enseignante. Pour chacune des présentations, le plan de présentation sera déposé préalablement dans la plateforme MOODLE. S'il y a lieu, des documents complémentaires seront aussi mis à disposition des étudiantes et étudiants dans MOODLE avant le cours.

Les présentations magistrales seront complétées par des périodes de discussion des textes inclus dans le recueil, **lesquels devront obligatoirement être lus**. La participation des étudiantes et étudiants est donc requise afin d'approfondir l'intégration de la matière. La notice de chacun des textes en lien avec la date de discussion figure dans le calendrier (ci-dessous) et elle est aussi indiquée dans le recueil.

Deux ateliers de groupe, visant l'intégration des notions théoriques à l'analyse de cas concrets viendront compléter la stratégie d'apprentissage.

## **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

<b>MODALITÉ</b>	<b>PONDÉRATION</b>	<b>DATE DE REMISE</b>
Analyse de texte(s)	15 %	14 avril 2026
Travaux pratiques en classe	30 %	17 février et 24 mars 2026
Examens en classe	40 %	24 février et 21 avril 2026
Participation active	10 %	En continu
Présence	5 %	En continu

### **1- ANALYSE DE TEXTE(S) (15 POINTS) : TRAVAIL INDIVIDUEL**

Il s'agira d'examiner la thèse d'un auteur au regard de la matière portant sur la Nouvelle gestion publique, la gouvernance et la structure des organisations publiques. Les consignes ainsi que le(s) texte(s) seront placés dans MOODLE deux semaines précédant la remise de l'analyse.

**Remise en format WORD, papier, selon les règles de présentation en vigueur à l'UQAM (3 à 4 pages à un interligne et demi).**

#### **CRITÈRES DE CORRECTION :**

- Qualité de l'analyse
- Respect des éléments de méthode de présentation
- Qualité de la présentation et du français

## 2- TRAVAUX PRATIQUES EN CLASSE EN ÉQUIPE (DEUX EXERCICES DE 15 POINTS CHACUN : TOTAL 30 POINTS)

Ces travaux ont pour objectif l'application de notions vues dans les cours magistraux à l'analyse d'un ou plusieurs aspects de l'organisation dans l'administration publique.

À cet égard, les éléments faisant l'objet de l'analyse, de même que les lignes directrices du travail, seront déposés dans la plateforme MOODLE la semaine précédant l'exercice, de sorte que les étudiantes et étudiants pourront en faire la lecture afin de se préparer. Le jour de l'exercice, des équipes d'au **maximum quatre (4) personnes** mettront en commun leur analyse afin de produire un court document qui devra **obligatoirement être fait en classe et remis de main en main, sous forme écrite (manuscrite et lisible ou en format WORD) à la fin du cours (maximum 5 pages manuscrites à interligne double ou 3 pages en format WORD à un interligne et demi)**. **Les travaux qui auront été réalisés avant l'atelier ne seront pas acceptés.**

### CRITÈRES DE CORRECTION :

- Démonstration de la compréhension du ou des textes faisant l'objet du travail ainsi que de la matière vue dans le cours et/ou dans le recueil de textes s'y rapportant.
- Qualité et rigueur de l'analyse effectuée.

## 3- EXAMENS INDIVIDUELS (DEUX EXAMEN DE 20 POINTS CHACUN, TOTAL 40 POINTS)

**L'examen de mi-session** a pour but d'évaluer la connaissance générale de la matière vue dans la partie du cours qui précède l'examen. Il portera autant sur les présentations magistrales ainsi que sur les textes du recueil (à livre ouvert) et comportera au maximum six (6) questions, dont certaines pourraient nécessiter un court développement. L'usage de tout matériel électronique est interdit. Toutes les notes de cours papier ainsi que l'utilisation du recueil de textes sont permises.

**Pointage associé : valeur 20 points**

**L'examen de fin de session** a pour but d'évaluer la connaissance générale de la matière vue dans la deuxième partie cours, suivant l'examen de mi-session. Il portera autant sur les acétates des présentations magistrales ainsi que sur les textes du recueil (à livre ouvert) et comportera au maximum sept (6) questions, dont certaines pourraient nécessiter un court développement. L'usage de tout matériel électronique est interdit. Toutes les notes de cours papier ainsi que l'utilisation du recueil de textes sont permises.

**Pointage associé : valeur 20 points**

**TOTAL : 40 points**

### CRITÈRES DE CORRECTION :

- Pertinence des réponses au regard de la matière vue dans le cours et dans le recueil de textes.

#### 4- PARTICIPATION ACTIVE AU COURS (10 POINTS)

La participation active vise à permettre à l'enseignante d'évaluer, en continu, la compréhension de la matière et des textes. Elle portera principalement sur la qualité des interventions faites en classe par les étudiantes et les étudiants **lors des discussions portant sur les textes en lecture obligatoire**. Les interventions peuvent prendre la forme de réflexion, commentaires, critiques ou questions.

##### CRITÈRES DE CORRECTION :

- Les interventions doivent démontrer que les lectures ont été effectuées de manière active, ce qui signifie que les étudiantes et étudiants ont pris le temps de lire les textes et d'y réfléchir minimalement de sorte de pouvoir en discuter ou d'être en mesure de faire part de leurs questionnements ou incompréhensions.
- La note globale est fonction, non seulement du nombre d'interventions faites par les étudiantes et étudiants, mais aussi de la qualité des interventions.

#### 5- PRÉSENCE AUX COURS (5 POINTS)

- Les présences seront prises lors de chaque cours (sauf les jours de congé et lors des examens).

### POLITIQUE DE RETARDS

Les travaux et examens doivent absolument être réalisés et/ou remis lors des dates mentionnées et selon les modalités spécifiées. **Aucun travail remis en retard ne sera accepté.**

**Aucune reprise de travail ou d'examen n'est autorisée.**

### MENTION SUR L'UTILISATION D'AGENTS CONVERSATIONNELS (IA)

La résolution de l'assemblée départementale de science politique prévoit que :

*« L'utilisation de textes produits par des agents conversationnels d'intelligence artificielle (IA) est interdite sauf si expressément autorisée par l'enseignante, l'enseignant, auquel cas elle doit être mentionnée, expliquée et justifiée. »* Cela inclut la réécriture d'un texte.

Advenant qu'en dépit de cet avertissement, une personne ait tout de même recours aux outils de l'IA, son résultat se verra sanctionné en conséquence, cela pouvant même lui valoir la note zéro (0). N'oubliez pas que la personne enseignante peut aussi procéder à une dénonciation d'une infraction de nature académique en vertu du règlement universitaire numéro 18.

## MATÉRIEL OBLIGATOIRE

Sylvie Goupil, 2026, POL 4711, *Théorie des organisations et administration publique, Recueil de textes*. Disponible à la COOP-UQAM.

### CALENDRIER

Dates	➤ Sujets abordés, lectures
13 janvier	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Présentation du cours.</li> </ul>
20 janvier	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Introduction au cours</li> <li>➤ Discussion des textes à l'étude :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mary Jo Hatch, Anne L. Cunliffe, 2009, <i>Théorie des organisations. De l'intérêt des perspectives multiples</i>, Bruxelles, DeBoeck Supérieur, p. 25-40.</li> <li>• Linda Rouleau, 2007, <i>Théories des organisations. Approches classiques, contemporaines et de l'avant-garde</i>, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 1-9.</li> </ul> </li> </ul>
27 janvier	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'École classique et l'École des relations humaines.</li> <li>➤ Discussion des textes à l'étude :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• F.W. Taylor, 1983 [1911], « Principes d'organisation scientifique des usines », dans <i>L'analyse des organisations, une anthologie sociologique. Tome I. Les théories de l'organisation</i>, sous la direction de Francine Séguin et Jean-François Chanlat, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, p. 79-94.</li> <li>• F.J. Roethlisberger et W.J. Dickson, 1983 [1939], « L'organisation industrielle comme système social », dans <i>L'analyse des organisations, une anthologie sociologique. Tome I. Les théories de l'organisation</i>, sous la direction de Francine Séguin et Jean-François Chanlat, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, p. 131-148.</li> </ul> </li> </ul>
3 février	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Théories de la contingence stratégique et des configurations structurelles. La notion de système (début).</li> </ul>

<p><b>10 février</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Théories de la contingence stratégique et des configurations structurelles. La notion de système (suite).</li> <li>➤ Discussion des textes à l'étude : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Paul Lawrence et Jay Lorsch, 1989 [1986], « Fondement et approche de l'étude », dans <i>Adapter les structures de l'entreprise</i>, Paris, Les Éditions d'Organisation, p. 21-34.</li> <li>• Henry Mintzberg, 2018 [1982/1978], « L'essence de la structure » dans <i>Structure et dynamique des organisations</i>, Paris, Eyrolles, p. 17-31.</li> <li>• Henry Mintzberg, Bruce Ahlstrand, Joseph Lampel, 2018, [1998]. « Principes de l'École de la configuration », dans <i>Safari en pays stratégique. L'exploration des grands courants de la pensée stratégique</i>, Paris, Pearson Education France, p. 356-365.</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>17 février</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Premier travail pratique</b></li> </ul>
<p><b>24 février</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Examen de mi-session</b></li> </ul>
<p><b>3 mars</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <i>Semaine de lecture</i></li> </ul>
<p><b>10 mars</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les acteurs et le pouvoir dans et en-dehors de l'organisation</li> <li>➤ Discussion des textes à l'étude <ul style="list-style-type: none"> <li>• Michel Crozier et Erhard Friedberg, 1977, « Le pouvoir comme fondement de l'action organisée », dans <i>L'acteur et le système</i>, Paris, Éditions du Seuil, p. 55-76.</li> <li>• Erhard Friedberg, 2012, « Entretien avec Erhard Friedberg. La dynamique de l'action organisée », Propos recueillis par Alexandrine Civard-Racinais et Jean-François Dortier, dans <i>Les organisations. État des savoirs</i>, sous la direction de Jean-Michel Saussois, Auxerre, Sciences Humaines Éditions, p. 339-345.</li> <li>• Henry Mintzberg, 1986, « Le jeu du pouvoir et les joueurs », dans</li> </ul> </li> <li>➤ <i>Le pouvoir dans les organisations</i>, Paris, Éditions d'Organisation, p. 59-69.</li> </ul>

<p><b>17 mars</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Quelques courants contemporains et de l'avant-garde : culture, néo-institutionnalisme et constructivisme</li> <li>➤ Discussion des textes à l'étude : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Edgar H. Schein, 1984, « <i>Plaidoyer pour une conscience renouvelée de ce qu'est la culture organisationnelle</i> », dans <i>Auteurs et textes classiques de la théorie des organisations</i>, Laurent Bélanger, Jean Mercier, Québec, PUL, p. 327-338.</li> <li>• Paul J. DiMaggio et Walter W. Powell, 1991 [1983], « La cage de fer revisitée : l'isomorphisme et la rationalité collective dans les organisations », dans <i>Auteurs et textes classiques de la théorie des organisations</i>, Laurent Bélanger, Jean Mercier, Québec, PUL, p. 387-402.</li> <li>• Hamid Bouchikhi, 1998, « Living with and Building on Complexity : A Constructivist Perspective on Organizations », <i>Organization</i>, Volume 5 (2), p. 217-232.</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>24 mars</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Deuxième travail pratique</li> </ul>
<p><b>31 mars</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Théorie de la bureaucratie et administration publique</li> <li>➤ Période consacrée à l'évaluation des enseignements</li> <li>➤ Discussion des textes à l'étude : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Max Weber, 1983, [1971-1922], « Le type pur de la domination légale dans <i>L'analyse des organisations, une anthologie sociologique. Tome I. Les théories de l'organisation</i>, sous la direction de Francine Séguin et Jean-François Chanlat, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, p. 119-128.</li> <li>• Hubert Treiber, 2010, « État moderne et bureaucratie moderne chez Max Weber », <i>Trivium</i> 7, p. 1-14.</li> <li>• Aurélien Buffat, 2016, « La bureaucratie de guichet ou les défis des contacts avec les usagers du service public », dans <i>L'acteur et bureaucratie au XXI<sup>e</sup> siècle</i>, sous la direction de David Giauque et Yves Emery, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 141-154.</li> </ul> </li> </ul>

7 avril	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nouvelle gestion publique, gouvernance et structure des organisations publiques</li> <li>➤ Discussion des textes à l'étude : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jacques Chevallier, 2003, « La gouvernance, un nouveau paradigme étatique? », <i>Revue française d'administration publique</i>, n° 105-106, p. 203-217.</li> <li>• Philippe Bezes, 200 « Le renouveau du contrôle des bureaucraties. L'impact du New Public Management », <i>Informations sociales</i>, 6, n° 126, p. 26-37.</li> </ul> </li> <li>➤ Évaluation des enseignements</li> </ul>
14 avril	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Période de consolidation (si requise)</li> <li>➤ Discussion des textes de l'analyse</li> <li>➤ Remise de l'analyse de texte(s)</li> </ul>
21 avril	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Examen de fin de session</li> </ul>

## BIBLIOGRAPHIE

### Monographies, mémoire de maîtrise

BARABEL, Michel, Olivier MEIER, 2022, *Concepts et théories en management. Décryptage et analyse*, Caen, Éditions EMS Management & Société, 122 p.

BARTOLI, Annie, Cécile BLATRIX, 2015, *Management dans les organisations publiques. Défis et logiques d'action*, Paris, Dunod, 382 p.

BÉLANGER, Laurent, Jean MERCIER, 2006, *Auteurs et textes classiques de la théorie des organisations*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 575 p.

CROZIER, Michel, 1963, *Le phénomène bureaucratique*, Paris, Éditions du Seuil, 382 p.

CROZIER, Michel et Erhard FRIEDBERG, 1977, *L'acteur et le système*, Paris, Éditions du Seuil, 436 p.

DESREUMAUX, Alain, 2015, *Théorie des organisations*, Caen, Éditions EMS Management & Société, 312 p.

DE ROZARIO, Pascale et Yvon PESQUEUX, 2018, *Théorie des organisations*, Montreuil, Pearson France, 343 p.

DE VAUJANY, François-Xavier, Anthony HUSSENOT, Jean-François CHANLAT, 2016, *Théories des organisations, nouveaux tournants*, Paris, Economica, 584 p.

- FAYOL, Henri, 1999 [1918], *Administration industrielle et générale*, Paris, Dunod, 133 p.
- FOUDRIAT, Michel, 2011, *Sociologie des organisations*, Paris, Pearson Éducation France, 372 p.
- GERMAIN, Olivier (dirigé par), 2012, *Les Grands Inspirateurs de la Théorie des Organisations, Tome 1*, Paris, Éditions EMS, 420 p.
- GIAUQUE, David, 2003, *La bureaucratie libérale. Nouvelle gestion publique et régulation organisationnelle*, Paris, L'Harmattan, 322 p.
- GIAUQUE, David et EMERY, Yves, (sous la direction de), 2016, *L'acteur et la bureaucratie au XXI<sup>e</sup> siècle*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 392 p.
- GORTNER, Harold, Julianne Malher et Jeanne Bell Nicholson, 1993, *La gestion des organisations publiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 587 p.
- GOUPIL, Sylvie 2019, « Les configurations bureaucratiques à l'épreuve. Bureaucraties mécaniste, professionnelle et hybridité dans l'administration publique au Québec. Le cas du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation », Mémoire de maîtrise, Montréal, École nationale d'administration publique, 172 p.
- HATCH, M.J. et A.L. CUNLIFFE, 2009, *Théorie des organisations. De l'intérêt des perspectives multiples*, Bruxelles, De Boeck, 437 p.
- HATCHUEL, Armand, Éric PEZET, Ken STARKEY, Olivier LENAY (sous la direction de), 2005, *Gouvernement, organisation et gestion : l'héritage de Michel Foucault*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 467 p.
- KALBERG, Stephen, 2005, *Max Weber : Readings and Commentary on Modernity*, Blackwell Publishing Ltd, 432 p.
- LAFORGUES, Denis, 2022, *L'avenir des institutions publiques. Plaidoyer pour une conversation sociologique*, Paris, L'Harmattan, 214 p.
- LANDRIEUX-KARTOCHIAN, Sophie, 2013, *Théorie des organisations*, Paris, Lextenso éditions, 181 p.
- LAWRENCE, Paul, Jay LORSCH, 1989 [1986], *Adapter les structures de l'entreprise*, Paris, Les Éditions d'Organisation, 237 p.
- LIVIAN, Yves-Frédéric, 2002, *Organisation. Théories et pratiques*, Paris, Dunod, 334p.
- LIPSKY, Michael. 1980. *Street-level bureaucracy. Dilemmas of the Individual in public services*. New-York: Russell Sage Foundation.
- MINTZBERG, Henry, 2018/1982, *Structure et dynamique des organisations*, Paris, Eyrolles, Éditions d'Organisation, 434 p.
- \_\_\_\_\_, 1986, *Le pouvoir dans les organisations*, Paris, Éditions d'organisation, 679 p.

MINTZBERG, Henry, Bruce AHLSTRAND, Joseph LAMPEL, 2018, [1998], *Safari en pays stratégique. L'exploration des grands courants de la pensée stratégique*, Paris, Pearson Education France, 485 p.

PESQUEUX, Yvon, 2002, *Organisations : modèles et représentations*, Paris, Presses Universitaires de France, 396 p.

PLANE, Jean-Michel, 2017, *Théorie des organisations*, Paris, Dunod, 124 p.

PROBST, Gilbert J.B, Jean-Yves MERCIER, Olivier BRUGGIMANN, Aïna RAKOTOBARISON, 1991, *Organisation et management. Tome I. Structurer l'entreprise*, Paris, Les Éditions d'organisation, 182 p.

ROJOT, Jacques, 2016, *Théorie des organisations*, Paris, MA Éditions, 541 p.

ROULEAU, Linda., 2007, *Théories des organisations. Approches classiques, contemporaines et de l'avant-garde*, Québec, P.U.Q. 263 p.

SAUSSOIS, Jean-Michel, (sous la direction de), 2012, *Les Organisations. État des savoirs*, Auxerre, Éditions Sciences Humaines, 447 p.

SCHEID, Jean-Claude, 2005, *Les grands auteurs en organisation*, Paris, Dunod, 248 p.

SÉGUIN, Francine et Jean-François CHANLAT, 1983, *L'analyse des organisations, une anthologie sociologique. Tome I, Les théories de l'organisation*, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, 482 p.

\_\_\_\_\_, 1987, *L'analyse des organisations, une anthologie sociologique. Tome II, Les composantes de l'organisation*, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, 508 p.

TOURNAY, Virginie, 2011, *Sociologie des institutions*, Paris, Presses Universitaires de France, 128 p.

WEBER, Max, 1995 [1921/1971] *Économie et société*, Paris, Pocket.

WESTWOOD, Robert and Stewart CLEGG (edited by), 2003, *Debating Organization. Point – Counterpoint in Organisation Studies*, Malden/Oxford, Blackwell Publishing, 403 p.

### **Articles de périodiques, chapitres de monographies**

ANTER, Andreas, 2010, « L'histoire de l'État comme histoire de la bureaucratie », *Trivium*, 7, <http://doi.org/10.4000/trivium.3831>

BATTILANA, Julie et Matthew LEE, 2014, « Advancing Research on Hybrid Organizing », *The Academy of Management Annals*, vol. 8, no 1, p. 397-441.

BELLINI. Stéphane, Benjamin DREVETON, Amaury GRIMAND. Ewan OIRY, 2018, « Les espaces de discussion : un vecteur de régulation des paradoxes de la Nouvelle Gestion Publique? », *Revue de gestion des ressources humaines*, 1 (N° 107), p. 3-22.

BEZES, Philippe, 2005, « Le renouveau du contrôle des bureaucraties. L'impact du New Public Management », *Informations sociales*, no 126, p. 26-37.

\_\_\_\_\_, 2020, « Le nouveau phénomène bureaucratique. Le gouvernement par la performance entre bureaucratisation, marché et politique », *Revue française de science politique*, 1, Vol. 70, p. 21-47.

BEZES, Philippe, Didier DEMAZIÈRE, Thomas LE BIANIC, Catherine PARADEISE, Romuald NORMAND, Daniel BENAMOUZIG, Frédéric PIERRU et Julia EVETTS, 2011, « New Public Management et professions dans l'État : au-delà des oppositions, quelles recompositions? », *Sociologie du travail*, 53, p. 293-348.

BOIN, Arjen, Lauen A. FAHY, Paul 'T HART, 2021, *Guardians of Public Value : How Public Organizations Become and Remain Institutions*, Cham, Palgrave Macmillan, p. 1-35. <https://doi.org/10.1007/978-3-030-51701-4>

BOUCHIKI, Hamid, 1990, « Éléments d'une approche constructiviste des structures organisationnelles », dans *Structuration des organisations. Concepts constructivistes et Étude de Cas*, Paris, Economica, p. 47-79.

BOUCHIKHI, Hamid, 1998, « Living with and Building on Complexity : A Constructivist Perspective on Organizations », *Organization*, Volume 5 (2), p. 217-232.

BOUCKAERT, Geert, 2003, « La réforme de la gestion publique change-t-elle les systèmes administratifs? », *Revue française d'administration publique*, 1/No 105-106, p. 39-54.

BOURDIEU, Pierre, Olivier CHRISTIN, Pierre-Étienne WILL, 2000, « Sur la science de l'État », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 133, p. 3-11.

BREUER, Stefan, 2010, « La domination rationnelle. À propos d'une catégorie de Max Weber », *Trivium*, 7, <http://doi.org/10.4000/trivium.3831>

CHEVALLIER, Jacques, 2003, « La gouvernance, un nouveau paradigme étatique? », *Revue française d'administration publique*, 1 n° 105-106, p. 203-217.

CHRISTENSEN, Tom, Per LÆGREID, 2010, « Complexity and Hybrid Public Administration – Theoretical and Empirical Challenges », *Public Organization Review*, 11, p. 407-423.

CROZIER, Michel, 1961, « De la bureaucratie comme système d'organisation », *Archives Européennes de Sociologie*, Vol. 2, No 1, p. 28-50.

DENHARDT, Robert B., Janet Vinzant DENHARDT, 2000, « The New Public Service : Serving Rather than Steering », *Public Administration Review*, Vol. 60, No. 6, p.549-559.

DENIS, Louis, Ewan FERLIE et Nicolette VAN GESTEL, 2015, « Understanding hybridity in public organizations », *Public administration*, Vol. 93. No. 2, p. 273-289.

DUPUIS, Alain et Luc FARINAS, 2010, « Vers un appauvrissement managérialiste des organisations de services humains complexes? », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 22, no 2, p. 51-65.

- EMERY, Yves, David GIAUQUE, 2014, « L'univers hybride de l'administration au XXI<sup>e</sup> siècle. Introduction », *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 1 vol. 80, p. 25-34.
- FARRELL, Catherine, Jonathan MORRIS, 2003, « The 'Neo-Bureaucratic' State: Professionals, Managers and Professional Managers in Schools, General Practices and Social Work », *Organization*, vol. 10, no 1, p. 129-156.
- \_\_\_\_\_ 2007, « The 'post-bureaucratic' public sector organization. New organizational forms and HRM in ten UK public sector organizations », *The International Journal of Human Resource Management*, vol. 19, no 9, p. 1575-1588.
- FOSSESTØL, Knut, Eric BREIT, Tone Alm ANDREASSEN et Lars KLEMSDAL, 2015, « Managing institutional complexity in public sector reform: hybridization in front-line service organizations », *Public Administration*, vol. 93, no 2, p. 290-306.
- GOUPIL, Sylvie, Stéphanie GAGNON, 2022, « Bureaucratie de guichet et hybridité au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation », *Administration publique du Canada*, <https://doi.org/10.1111/capa.12500>
- GOUPIL, Sylvie et Stéphanie VIOLA-PLANTE, 2023, « Qu'est-ce que la bureaucratie? », dans *Problèmes politiques contemporains*, sous la direction de Jean-Guy Prévost et Paul May, Montréal, Les Éditions JFD inc., p. 179-189.
- GRIOT, LAURENT, 2024, « Émergence de la fonction sûreté dans les grandes entreprises françaises. Une approche par la théorie de la contingence », *Management international*, 28[1], p. 92-103.
- HUPE, Peter, 2019, « Contextualizing government-in-action » dans *Research handbook on street-level bureaucracy. The Ground Floor of Government in context*, sous la direction de Peter Hupe, Chetlenham, Northampton, Edward Elgar Publishing Limited, 552 p. 2-14.
- KLENK, Tanja, Nissim COHEN, 2019, « Dealing with hybridization in street-level bureaucracy research » dans *Research handbook on street-level bureaucracy. The Ground Floor of Government in context*, sous la direction de Peter Hupe, Chetlenham, Northampton, Edward Elgar Publishing Limited, 552 p. p. 142-156.
- LAFORGUES, Denis, 2009, « Pour une sociologie des institutions publiques contemporaines. Pluralité, hybridation et fragmentation du travail institutionnel », *Socio-logos*, 4, p. 1-18.
- MAYNTZ, Renate, 2010, « L'idéaltype wébérien de la bureaucratie et la sociologie des organisations », *Trivium*, 7, <http://doi.org/10.4000/trivium.3831>
- MEIER, Kenneth J., Gregory C. HILL, 2005, « Bureaucracy in the twenty-first century », dans *The Oxford Handbook of Public Management*, sous la direction de Ewan Ferlie, Laurence E. Lynn, Christopher Pollit, Oxford, Oxford University Press, p. 52-71.
- MOCKLE, Daniel, 2022, *La gouvernance publique*, Paris, Lextenso, Librairie générale de droit et de jurisprudence, p. 11-36 et p. 89-110.

- PETIT, François, 1987, « Les théories organisationnelles », dans *Traité de psychologie du travail*, sous la direction de Claude Lévy Leboyer et Jean-Claude Sperandio, Paris, P.U.F., p. 317-345.
- SONI, Vidu, 2011, « A General Framework For Understanding 21 st Century Public Sector Organizations », *International Journal of Public Administration*, 34 :1-2. P. 76-83.
- SPANOU, Calliope, 2003, « Abandonner ou renforcer l'État webérien? », dans *Revue française d'administration publique*, 1, n° 105-106, p. 109-120.
- TREIBER, Hubert, 2010, « État moderne et bureaucratie moderne chez Max Weber », *Trivium*, 7, <http://doi.org/10.4000/trivium.3831>
- WEBER, Max, 2005 [1921/1978], « The Bureaucracy I-II », dans *Max Weber : Readings and Commentary on Modernity*, édité par Stephen Kalberg, Blackwell, Publishing Ltd, p.194-216.

# CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES  
ET DE MONITORAT POUR  
LES ÉTUDIANT.E.S EN  
SCIENCE POLITIQUE

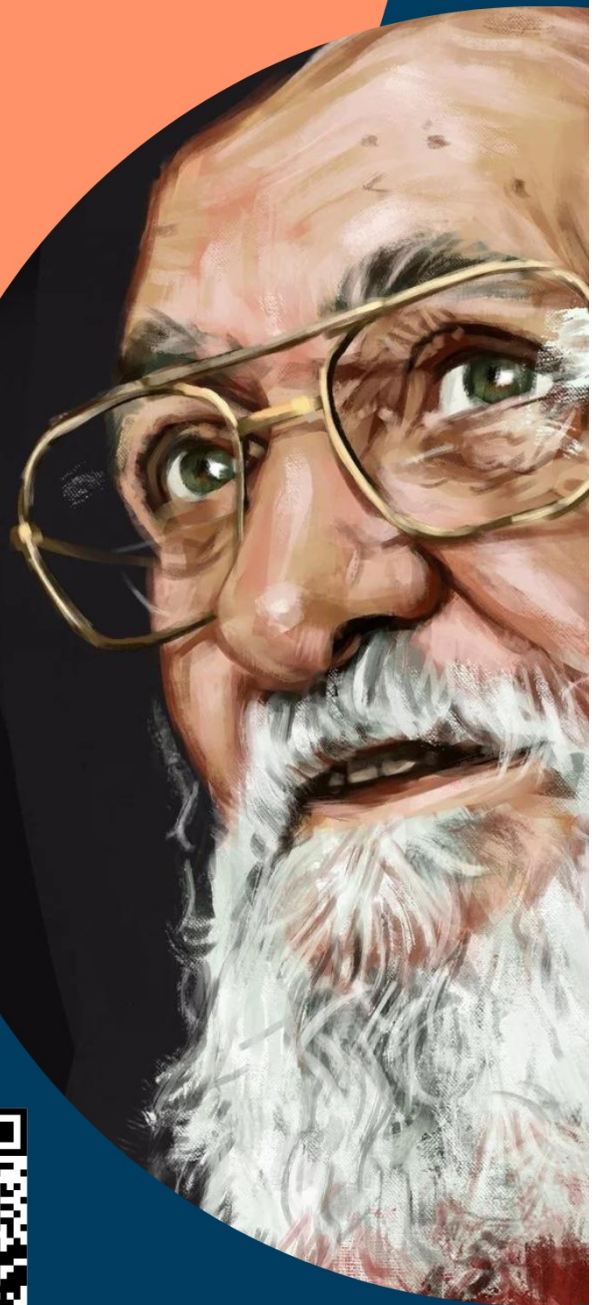
---

LOCAL R-3485

---

DU LUNDI AU JEUDI:  
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire  
Instagram: Centrepaulo  
Youtube: Centre Paulo Freire



## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

### 6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

## CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

**Pour les étudiant.e.s** de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au R-3485 !

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au [politique.cdp.fspd@uqam.ca](mailto:politique.cdp.fspd@uqam.ca)

Aimez notre page Facebook: [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

## SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Afin d'enrichir votre expérience étudiante, l'UQAM offre plusieurs services et ressources pour assurer un milieu de vie et d'étude sain, sécuritaire et bienveillant.

<b>Soutien à la persévérance, à la réussite et au bien-être</b> De nombreux services de soutien sont offerts pour améliorer la qualité de votre vie universitaire et soutenir votre persévérance et votre réussite.	
Ensemble des services offerts	<a href="https://portailétudiant.uqam.ca/services/">https://portailétudiant.uqam.ca/services/</a>
Gagner du temps et réaliser de meilleurs travaux	<a href="https://infosphere.uqam.ca/">https://infosphere.uqam.ca/</a>
Politique no 12 relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes	<a href="https://instances.uqam.ca/politiques/">https://instances.uqam.ca/politiques/</a>
Politique no 21 sur la santé mentale étudiante	
Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap	

<b>Intégrité académique</b> L'intégrité académique fait partie des valeurs fondamentales de l'UQAM qui a adopté un principe de tolérance zéro.	
<b>Site du Règlement 18 de l'UQAM</b>	<a href="https://r18.uqam.ca/etre-en-infraction.html">https://r18.uqam.ca/etre-en-infraction.html</a>

<b>Une université exempte de harcèlement et de violences à caractère sexuel</b> L'Université reconnaît à toutes personnes membres de la communauté universitaire le droit fondamental à un milieu de travail et d'études exempt de toutes formes de sexisme, de violences à caractère sexuel et de harcèlement.	
<b>Sexisme et violences à caractère sexuel</b>	<a href="https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-16-visant-a-prevenir-et-a-combattre-le-sexisme-et-les-violences-a-caractere-sexuel/">https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-16-visant-a-prevenir-et-a-combattre-le-sexisme-et-les-violences-a-caractere-sexuel/</a>
<b>Harcèlement</b>	<a href="https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-42-sur-le-respect-des-personnes-la-prevention-et-l'intervention-en-matiere-de-harcelement/">https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-42-sur-le-respect-des-personnes-la-prevention-et-l'intervention-en-matiere-de-harcelement/</a>

<b>Respect de la liberté académique universitaire</b> Les membres de la communauté universitaire doivent pouvoir exercer leurs activités sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, autant en enseignement, en recherche et en création que dans le cadre de services aux collectivités.	
<b>Liberté académique universitaire</b>	<a href="https://portailétudiant.uqam.ca/liberte-academique/">https://portailétudiant.uqam.ca/liberte-academique/</a>